

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation :</b> 10/11/2023	L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.  Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LEBOUUC, Mme Madeleine BARBELETTE Mme Sylvie COUPÉ, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, M. Nicolas MARTINAIS
<b>Date d'affichage :</b> 10/11/2023	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice :</b> 14	
<b>Présents :</b> 10	
<b>Votants :</b> 13	

**Absents excusés :**

M. Patrick DEMARQUET  
M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN  
M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LEBOUUC  
M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

N°113/2023

**VALIDATION DU DEVIS TROPEE POUR LE POLE PETIT ENFANCE**

Monsieur le Maire présente le devis pour l'alimentation d'un TP Link « améliorer les connexions internet dans la salle pour les adolescent » pour un montant de 159.00 € HT au pôle enfance.

L'affectation de cette dépense sera à l'opération n° 113 pôle enfance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** cette proposition et de l'affecter à l'opération N°113 pôle enfance
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire,

  
**POUR LE MAIRE EMPÊCHÉ  
L'ADJOINT**